

**ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE :  
SES PRIORITÉS ET SES DEMANDES AU PROCHAIN GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

**Baie-Comeau, 20 septembre 2022** – Les partenaires locaux de la Zone industrialo-portuaire (Zone IP), soit le Port de Baie-Comeau, la Ville de Baie-Comeau, ID Manicouagan et la Société du port ferroviaire de Baie-Comeau (SOPOR), souhaitent profiter de la campagne électorale québécoise pour interpeler les candidats et le prochain gouvernement du Québec sur ses priorités et ses demandes qui permettront à la Manicouagan de poursuivre sa vision de développement socioéconomique régionale.

Tout d’abord, ces dernières années, les acteurs du développement économique de la Manicouagan ont accompli beaucoup de travail pour positionner la région comme leader de premier plan dans le développement des énergies vertes au Québec. Depuis 2016, la région a obtenu la désignation de zone industrialo-portuaire, a élaboré sa vision de zone d’innovation en métallurgie verte et énergies alternatives, a acquis les installations du port de Baie-Comeau, a développé le parc industriel Jean-Noël-Tessier (JNT), a bonifié son offre de programmes en éducation supérieure (collégiale et universitaire) et a accentué sa collaboration avec la Première Nation des Innus de Pessamit.

« Le milieu est très fier d’avoir progressé rapidement dans ces différents dossiers pour être en mesure, maintenant, de s’engager dans la prochaine phase stratégique de son développement », confirme le préfet élu de la MRC de Manicouagan, Marcel Furlong.

Aujourd’hui, à l’occasion des élections provinciales, les partenaires locaux de la Zone IP unissent leur voix afin de réaffirmer leur détermination et leur volonté de concrétiser plusieurs projets d’envergure prioritaires qui se concentrent surtout dans les filières des énergies et de la métallurgie vertes.

**Les projets à soutenir dans la Manicouagan sont :**

- **Hydrogène vert** : Permettre l’implantation d’un *hub* en hydrogène vert à Baie-Comeau, comme base industrielle permettant l’émergence de cette filière au Québec;
- **Filière batterie** : Soutenir davantage les projets d’exploitation de minéraux critiques et stratégiques dans la région de Baie-Comeau, comme le graphite du lac Guéret;

- **Zone d'innovation** : Confirmer la reconnaissance et le financement requis pour le développement du projet de zone d'innovation, tel que déposé au gouvernement du Québec;
- **Infrastructures** : Contribuer au financement des infrastructures requises pour compléter le parc JNT, incluant la construction d'une nouvelle ligne électrique;
- **Papetière de Baie-Comeau** : Réhabilitation du site pour permettre la concrétisation de nouveaux projets;
- **Port de Baie-Comeau** : Soutenir le développement des capacités au port de Baie-Comeau, notamment l'aménagement du Terminal n<sup>o</sup>. 5;
- **Savoir, recherche & développement** : Construire un pavillon de recherche collaborative et universitaire avec l'UQAR à Baie-Comeau;
- **Habitation** : Instaurer des incitatifs soutenant le développement de logements pour travailleurs et professionnels.

Afin que la Manicouagan puisse réaliser ces projets, nous demandons au prochain gouvernement de **s'engager à prioriser la Zone industrialo-portuaire de Baie-Comeau pour l'octroi d'un bloc énergétique dans le cadre de la stratégie gouvernementale d'hydrogène vert et bioénergies déployée au printemps 2022.**

« Cette demande servira directement à soutenir les deux premiers projets énumérés ci-dessus et valorisera tout le potentiel de développement de la Manicouagan pour le Québec », précise M. Furlong.

La MRC de la Manicouagan se positionne parfaitement avec l'accélération du développement des secteurs de la métallurgie verte, de l'hydrogène vert et des bioénergies au Québec. De plus, avec son port en eau profonde navigable à l'année, Baie-Comeau offre d'excellentes opportunités pour le Québec d'exporter son savoir-faire vers des marchés qui investiront massivement dans les énergies et matériaux verts d'ici les prochaines années.

« En nous octroyant un bloc énergétique, le gouvernement du Québec permettra à la Manicouagan de contribuer concrètement à l'amélioration du bilan carbone du Québec et de se positionner comme un acteur mondial de l'économie verte et du développement durable », conclut l'élu.

-30-

**Contact :**

Steve Berthiaume  
 Coordonnateur aux affaires corporatives  
 Port de Baie-Comeau  
[sberthiaume@portbcomeau.ca](mailto:sberthiaume@portbcomeau.ca)  
 Cellulaire : 418 295-8004